

Un vent mauvais souffle sur l'éolien

« **ÊTRE dans le vent est une ambition de feuille morte** », avait dit, un jour, Chirac. Aller contre le vent, en revanche, est dans l'air du temps. Les anti-éoliens espèrent être plusieurs milliers, le 4 octobre à Paris, pour souffler dans les bronches de Borloo, accusé de vouloir polluer les paysages. Jean-Louis Butré, le président de la Fédération pour l'environnement durable, est au centre de la mobilisation de ces nouveaux dons. Quelques têtes bien ventilées de l'UMP, dont celle de Giscard, dernière recrue d'un lobby en pleine expansion.

Retraités démarchés

Butré, 68 ans, ancien dirigeant de l'industrie pharmaceutique, voit des éoliennes partout depuis qu'en avril 2004 la commune de Rouillé, dans la Vienne, a voulu en installer près de chez lui. Il accuse les industriels du vent de vouloir rejouer la « France défigurée »,

avec le déploiement « de 10 000 à 15 000 éoliennes géantes sur tout le territoire français ».

Butré exagère : 2 200 aérogénérateurs sont installés dans l'Hexagone. Il pourrait y en avoir 8 000 d'ici à 2020, pour atteindre à cette date les 10 % de la consommation nationale d'électricité voulus par Borloo. Il est vrai qu'investisseurs et industriels de l'énergie poussent à la rue, alléchés par les tarifs d'achat particulièrement incitatifs du kWh fixés par le gouvernement et qu'EDF est obligé de payer sans discuter. Risque zéro et rendement garanti de 15 à 20 %, le pactole est réel pour les entrepreneurs. La production d'énergie éolienne a d'ailleurs bondi de 85 % l'an dernier.

Cet adversaire du vent dénonce un système « prétexte à la corruption. Les représentants des industriels vont démarcher de vieux agriculteurs jusque dans les maisons de retraite pour faire signer des contrats, raconte-t-il. Ils proposent une rente pour implan-

ter une éolienne sur leur terrain. Et le conseil municipal donne son accord pour toucher de la taxe professionnelle ».

Butré crie, que, pour implanter des éoliennes, il faut une étude d'impact et une enquête publique. Et qu'il revient au préfet, et non au maire, de délivrer ce type de permis de construire. La procédure prend au moins trois ans...

Qu'importe, Butré sème des bombes dans le vent. En 2006, il avait déposé un recours contre l'arrêté fixant les tarifs de rachat par EDF, et le Conseil d'Etat lui a donné raison, le 8 août. Borloo a aussitôt annoncé la révocation d'un nouvel arrêté... avec les mêmes tarifs.

Mais ce têtù de Butré a d'autres fers au feu. Ses relais au Parlement s'enrichissent de personnalités plus ou moins dans le vent. En mars, il a reçu le soutien du sénateur Marini, qui, appuyé par 70 collègues, a déposé une proposition de loi pour rendre obligatoire un référendum local avant toute implantation d'éoliennes.

Rapporteur général du Budget, Marini sait de quoi il parle. Il possède un petit château à Centuri, le plus joli port du cap Corse, où une vingtaine de générateurs ont été installés...

Souffle giscardien

Mais surtout, Butré a rallié Giscard à sa cause. Pris d'un accès de xénophobie, l'EX, pourtant europhile proclamé, s'en était pris, dans « Le Point » du 10 avril, au « puissant lobby germano-danois des éoliennes », qui « s'attaque à la campagne française depuis ma haute Auvergne jusqu'à Chartres ». Et les deux hommes ont mis sur pied un « Comité d'orientation stratégique » pour évaluer les conséquences du choix de l'éolien en France.

Giscard, polytechnicien qui aimait tant l'atome qu'il voulait construire une centrale sur

la pointe du Raz durant ses années à l'Elysee, a invité dans son comité l'ancien président d'EDF Marcel Boiteux, ex-patron du nucléaire. Et Marini, bien sûr, qui ne déteste pas l'atome non plus puisqu'il fut directeur financier du CEA...

Giscard a surtout bénéficié de l'appui de Claude Bébéar, l'ancien président d'Axo. Son très libéral Institut Montaigne a sorti, en juillet, une étude à charge. D'où il ressort que, si l'on suit le Grenelle de Borloo, cette énergie renouvelable induira un surcoût de 1 milliard, d'ici à 2020, pour le contribuable. Conclusion, mieux vaut en rester au nucléaire.

Dernière saive pour nourrir le lobbying de Butré et de ses amis, celle de Patrick Ollier, le président UMP de la commission des Affaires écono-

miques de l'Assemblée. Le 17 septembre, recevant Borloo pour l'examen du projet de loi Grenelle, il l'a interpellé sur les « soutiens financiers dont ce mode d'énergie renouvelable fait l'objet et que certains qualifient de disproportionnés ». Ollier va plus loin et soutient l'idée de soumettre les parcs éoliens à la lourde procédure d'autorisation qui s'applique pour les usines de type Seveso... Traiter l'éolien comme une industrie polluante, voilà donc la dernière trouvaille d'une partie de la droite nucléaire.

A l'approche de l'examen par l'Assemblée de son projet de loi, Borloo a du souci à se faire. Venu de son propre camp, un vent mauvais - et durable - souffle sur son Grenelle.

Jean-Michel Thérard